
Le SNJ soutient les acteurs du secteur de la jeunesse et les communes dans la mise en place d'offres à destination des jeunes.



Le SNJ a parmi ses missions celles d'accompagner, de structurer et de faire évoluer l'ensemble du secteur de la jeunesse au Luxembourg. À ce titre, il s'adresse notamment aux acteurs suivants :

- **maisons de jeunes et les services pour les jeunes,**
- **organisations de jeunesse,**
- **gestionnaires,**
- **communes.**

L'objectif est de renforcer les capacités du secteur afin que chaque acteur puisse proposer un travail de jeunesse de qualité, en phase avec les besoins des jeunes et les priorités politiques relatives à la jeunesse.



**Service national
de la jeunesse**

Dialogue, rencontres et événements, mise en réseau

Le développement du secteur de la jeunesse ne peut se faire que lorsque les différents acteurs impliqués dans le secteur collaborent. C'est pourquoi, le dialogue avec les différents intervenants – les communes, les associations, les organisations et les jeunes – constitue un pilier central de la démarche du SNJ.

La perspective des différents intervenants contribue à dresser une vision globale. Conscient de la diversité des différents services dans le secteur, le SNJ s'engage activement dans une logique de mise en réseau, d'échange et de coopération. Cette démarche permet de renforcer la cohérence, la lisibilité et la complémentarité des offres pour les jeunes.

À travers des initiatives de rencontres telles que les Assises du secteur de la jeunesse, rendez-vous annuel pour l'ensemble des acteurs du secteur, le SNJ œuvre à :

- Faire le point de la situation avec tous les acteurs concernés par le travail avec les jeunes
- Favoriser le partage et la valorisation des bonnes pratiques
- Dynamiser l'évolution du secteur de la jeunesse en collaboration avec les différents acteurs
- Soutenir le développement continu des compétences individuelles et collectives des professionnels.

Des actions concrètes viennent appuyer cette dynamique : ressources pédagogiques adaptées, outils méthodologiques partagés et supports de travail communs.

Un autre aspect essentiel du travail du SNJ réside dans la valorisation des initiatives mises en œuvre. Dans cette optique, le SNJ organise régulièrement des rencontres et événements à destination du personnel éducatif tel que des conférences ou la « Foire vun der Jugendarbecht », véritables espaces d'échange et d'inspiration. En parallèle, le SNJ initie et coordonne des événements phares tels que le festival « On Stéitsch », le « Jugendfestival » ou le « Jugendpräis » qui contribuent à renforcer la visibilité et la reconnaissance du travail jeunesse, tout en mettant en lumière la créativité et l'engagement des jeunes et des structures qui les accompagnent.

Promotion du secteur de la jeunesse

Afin de renforcer l'identité du secteur, de favoriser un sentiment d'appartenance parmi les acteurs et d'améliorer la communication vers l'extérieur, le SNJ a développé un narratif qui reflète les objectifs communs des acteurs du secteur de la jeunesse et du SNJ, les valeurs défendues, la façon de travailler et les services proposés. Ce narratif est articulé autour des 8 objectifs suivants :

- « Des espaces pour les jeunes » : offrir aux jeunes des lieux où ils peuvent se rencontrer librement et entreprendre des activités ensemble
- « Rapprocher les jeunes » : rassembler les jeunes et les aider à nouer des amitiés
- « Expériences pour les jeunes » : offrir aux jeunes la possibilité de vivre des expériences enrichissantes et variées
- « Une voix pour les jeunes » : s'engager pour que les jeunes soient entendus et puissent participer activement
- « Créer des ponts pour les jeunes » : créer des passerelles pour les jeunes et organisations qui les font avancer
- « Encourager les jeunes » : encourager les jeunes à développer et à exprimer leurs talents et leurs forces
- « Responsabiliser les jeunes » : encourager les jeunes à assumer des responsabilités et à grandir grâce à celles-ci
- « Là pour les jeunes » : être là pour les jeunes, les écouter et répondre à leurs questions.

Soutien financier aux mesures en faveur de la jeunesse

Le Service national de la jeunesse (SNJ) instruit les différentes demandes de financement émanant des acteurs du secteur jeunesse. À l'issue de cette instruction, les dossiers sont soumis au ministre ayant la Jeunesse dans ses attributions.

Le soutien financier s'opère essentiellement dans le cadre du dispositif d'agrément et de conventionnement, qui permet de couvrir les frais liés au personnel, au fonctionnement général ainsi qu'à l'acquisition d'équipements des structures actives dans le domaine de la jeunesse.

Par ailleurs, l'Etat peut participer financièrement aux dépenses liées à l'acquisition, la construction ou la rénovation d'infrastructures.

Le secteur de la jeunesse au Luxembourg est marqué par une grande diversité d'acteurs et de missions. Malgré cette pluralité, un objectif commun les rassemble : offrir aux jeunes des occasions d'explorer, d'expérimenter et de développer leurs compétences, contribuant ainsi à en faire des individus épanouis et membres actifs de notre société.

Le SNJ intervient à l'échelle locale, régionale et nationale. Une présence de proximité est assurée par les agents des bureaux régionaux qui constituent le relais entre le terrain et l'administration centrale. Ils sont les interlocuteurs de référence pour les communes et les acteurs locaux du secteur de la jeunesse.

